

BULLETIN D'INFORMATION DE LA VILLE DE PEYNIER

Le mot du Maire

Chères Peyniérennes, chers Peyniérens,

La rentrée scolaire s'est déroulée de manière tout à fait satisfaisante pour le bonheur des parents et de nos petites « têtes blondes » : à l'école primaire, les 8 classes ont bénéficié d'aménagements au cours des vacances (changement de mobilier, peintures, ...), l'informatisation des classes a été complétée, les effectifs sont stables et une sécurisation du portail d'entrée (sonnerie et ouvre-porte) a été effectuée ; à l'école maternelle, les locaux ont également bénéficié de travaux d'entretien et de propreté, les effectifs restent stables, une seule nouveauté à relever, c'est la présence de deux institutrices dans une même classe.

Un nombre toujours croissant d'enfants est inscrit au restaurant scolaire, avec un nombre accru également de PAI (Projet d'Accompagnement Individualisé) pour les enfants sujets à des allergies alimentaires.

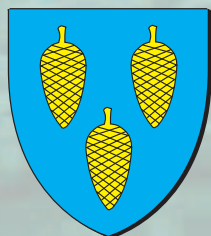
Le monde associatif a tenu son forum de rentrée et tout un chacun a pu trouver une animation, un cours ou toute autre activité à pratiquer en toute convivialité pour des moments de plaisir à partager.

A noter la reprise des travaux de débroussaillage et d'entretien pour les particuliers mais également pour les collectivités territoriales, sujet qui sera développé par ailleurs.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bon dernier trimestre rempli.

Bien amicalement,

Christian BURLE,
Maire de Peynier



Résidence Services destinée aux Séniors rue d'Auriol

Une réalisation de qualité va voir le jour à Peynier, rue d'Auriol, à deux pas du centre du village. Il s'agit d'une Résidence Services destinée aux Séniors.

Une Résidence Séniors n'est pas une maison de retraite. C'est un ensemble de logements, majoritairement T2 ou T3, bénéficiant de nombreux services pour la vie de tous les jours : restaurant, lingerie, ménage... et pour les loisirs : piscine, activités sportives, animations culturelles... Les résidents peuvent être propriétaires de leur logement ou locataires.

Ce projet est le fruit d'un partenariat entre la Commune et la Société avignonnaise NOVAPROM. Cette réalisation présente un double intérêt pour la Commune.

D'une part, elle va permettre de créer des emplois dans les services de la résidence. Les résidents participeront à la vie économique et associative du village.

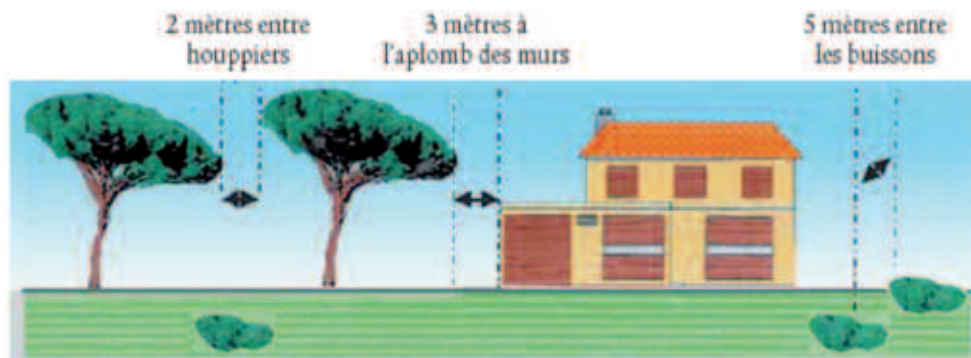
D'autre part, par la mise en place d'un programme d'aménagement d'ensemble, elle apportera à la Commune, un financement de 404 000 € HT qui va être investi pour améliorer les infrastructures du quartier et notamment réaménager totalement la rue d'Auriol (chaussée, stationnements, enfouissement des réseaux, renforcement du réseau d'eau potable...).

Le programme est conçu comme un village composé de maisons individuelles et de petits logements sur 2 niveaux (rez de chaussée + un étage). Son aspect sera ainsi tout à fait en harmonie avec les constructions du quartier. Il représentera 57 logements : 28 T2, 17 T3, 12 T4. Les travaux débuteront au 1^{er} trimestre 2010 et dureront environ 18 mois.



EN MATIÈRE DE DÉBROUSSAILLEMENT

**En image :
ce que dit la loi**



■ Le bilan comptable des feux sur la commune pour cette saison 2009 est vraiment encourageant; nous avons eu à traiter deux départs de feu situés tous deux dans le même quartier des Chaurets. Mais là, où il convient de s'inquiéter, c'est sur le fait que ces deux départs ne sont pas répertoriés dans la rubrique "feux de forêt" mais qu'ils apparaissent dans la catégorie "feux périurbains". Il faut donc réfléchir à tous les moyens à mettre en œuvre pour tenter de résorber ce phénomène naissant, et, nous pensons qu'il est une nouvelle fois indispensable de vous rappeler vos devoirs légaux en matière de débroussaillage.

L'automne est la période idéale pour débroussailler. Il suffit de se remettre en mémoire ce slogan diffusé sur les ondes "Débroussailler en automne pour mieux assurer votre sécurité en été" pour comprendre et apprécier à sa juste valeur l'intérêt d'un bon débroussaillage qui reste le facteur déterminant pour la mise en protection des biens et des personnes.

La finalité de ces opérations de débroussaillage, c'est la préservation de notre environnement, et, en cas de sinistre, la garantie pour les services de secours de concentrer leur action

sur le massif forestier sans disperser des moyens pour la mise en sauvegarde des propriétés où les obligations légales de débroussaillage n'auraient pas été respectées.

Nous vous savons tous concernés face à ce risque et nous comptons donc sur chacun d'entre vous pour nous aider à obtenir le résultat escompté; les services municipaux restent, bien évidemment, à votre écoute pour tout renseignement complémentaire ■



NOUVEAU : Société ADINFOS

■ Depuis la fin de cet été 2009, une nouvelle entreprise s'est installée sur notre commune. Il s'agit de la société ADINFOS, spécialisée dans le **Conseil, Audit et Développement d'outils de gestion et d'aide à la décision**. Sa responsable Mme Leila BON Ingénieur de formation, spécialisée dans le Contrôle de gestion, est Peynierenne depuis une dizaine d'années.

L'offre ADINFOS s'adresse à toutes les structures (entreprises, collectivités, associations, ...) indépendamment de leurs secteurs d'activités et de leurs tailles ■

Les services proposés par ADINFOS sont :

- Conseil, audit et développement d'applications (gestion de l'activité, marketing, gestion des stocks, gestion commerciale, ..),
- Mise en place des tableaux de bord,
- Formation.



Contact ADINFOS :

Leila BON
Tél. : 06 30 67 20 97
E-Mail : contact@adinfoservices.com
Web : www.adinfoservices.com



CRÈCHE ET ASSISTANTES MATERNELLES,

2 modes de garde pour vos enfants !

■ 18% des enfants de moins de 3 ans sont accueillis par une assistante maternelle agréée, 11% sont accueillis en crèche et 68% sont gardés par leurs parents ou leur famille (selon une étude réalisée en 2007 par la DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques).

Si l'on prend en compte les réductions ou crédits d'impôt et les allocations, l'assistante maternelle agréée et la crèche ont un coup équivalent par mois et par enfant.

En effet, la mise en place de la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE) a permis une diminution des frais de garde en ce qui concerne l'accueil individuel (assistante maternelle agréée).

Les assistantes maternelles accueillent des enfants à leur domicile. L'agrément est accordé sur décision du président du conseil général, par le service de protection maternelle et infantile.

Lorsque les parents d'un enfant de moins de 6 ans recourent à une assistante maternelle agréée, ils bénéficient, à ce titre, du complément du libre choix du mode de garde.

L'intégralité des cotisations sociales dues pour l'emploi de l'assistante maternelle et le versement de la prestation, (en fonction des ressources des parents) couvrent une partie du salaire de l'assistante maternelle ■

Devenir assistante maternelle, pourquoi pas vous ?

Un vrai métier :

Devenir assistant(e) maternel(le), c'est exercer une vraie profession réglementée et s'engager dans un métier d'accueil, d'éveil et de développement des enfants.

Les conditions :

- Habiter la commune,
- Posséder l'agrément du Conseil général (renouvelé tous les 5 ans),
- Suivre les 120 h de formation obligatoire dispensées par le Conseil général.

Comment se faire agréer ?

- Faire la demande auprès du service mode d'accueil petite enfance (SMAPE) du conseil général. Une visite médicale est obligatoire, un entretien à domicile est ensuite effectué par la puéricultrice de la PMI. La décision intervient ensuite dans les 3 mois qui suivent la demande.

Parents et futures assistantes maternelles... vous pouvez :

Vous renseigner auprès de la responsable du relais d'assistante maternelle territoriale au 04 42 58 76 30 ou 06 09 23 58 65.

Prendre rendez-vous avec Mireille DAFFOS, coordinatrice enfance jeunesse de la commune à l'hôtel de ville au 06 25 97 26 78.

NOUVEAU :



Société 8 bis design

L'entreprise, 8 bis design, a ouvert ses portes en avril dernier sur notre commune proposant un éventail de produits imprimés tels que : logo, charte graphique, cartes d'affaire, enveloppe, entête de lettre, dépliant, plaquette, prospectus, catalogue, brochure, bache, affiche, emballage, etc. et produits web. Ses services passent par le conseil, la création, l'impression et la livraison et ce, en fonction des besoins du client.

Contact 8 bis design :

Isabelle ESPANET - Tél. : 06 50 32 36 06 - Web : www.8bisdesign.com



Cat' Pattes

Après 4 années d'activités sur Simiane, Collongue, Madame Catherine VIOLIER a ouvert son salon de toilettage à Peynier (Quartier Jeaufray) depuis le premier août.

Si votre animal a besoin d'une séance de toilettage n'hésitez pas à faire appel à ses services.

AGENDA

■ Exposition Novembre - La littérature américaine de 1960 à 2000

Après le salon des écrivains de Fuveau sur la littérature américaine, la Bibliothèque Municipale propose de poursuivre la thématique avec l'exposition : La littérature américaine de 1960 à 2000.

Un parcours de la littérature américaine contemporaine en 16 panneaux avec 45 auteurs cités selon les thématiques suivantes : la beat génération (J. Kerouac, N. Cassady...), l'Ecole du Montana (Jim Harrison...), la ville (P. Auster, R. Bank...), les minorités (P. Roth, T. Morrison...), l'Amérique profonde (J. Updike, A. Lurie, R. Carver...), les grands espaces (C. Mac Carthy, R. Bass...), le Vietnam (J. Crumley, S. O'Nan...), les rebelles (R. Cooper, Don de Lillo, ..), le Sud (A. Walker, W. Gass...), etc. - Exposition mise à disposition par le CG13.

■ Soirée DISCO - Samedi 21 novembre 2009

L'association Danse à l'infini nous replonge dans l'univers des années disco avec des airs, des refrains qui vont vous emballer jusqu'au bout de la nuit.

Rendez-vous samedi 21 novembre à partir de 21h30 au Centre Socioculturel.

■ 12^{ème} appel aux talents - Samedi 28 novembre 2009

Un rendez-vous annuel organisé par Les DOREMI, avec la chanson française avant tout, de nouveaux talents, de futures vedettes vous seront présentées sur la scène du Centre Socioculturel à partir de 20h30.

■ Marché de Noël - Dimanche 6 décembre 2009

PEYNIER Fêtes vous apporte à domicile le petit cadeau, la petite douceur qui manquait pour la réussite de vos fêtes de fin d'année. N'hésitez pas à venir vous faire plaisir ou tout simplement à donner du plaisir à vos proches!

■ LOTO PEYNIER Fêtes - Dimanche 13 décembre 2009

Pour ceux qui n'ont pas eu la chance de gagner à l'euro million, rendez vous à 17h00 au Centre Socioculturel pour y gagner le cadeau, le voyage ou le lot dont vous avez rêvé!

■ Réveillon de la Saint Sylvestre - Jeudi 31 décembre 2009

Danse à l'infini vous propose, comme l'an dernier, de venir terminer cette année 2009 au Centre Socioculturel dans une nuit empreinte de convivialité et rythmée par toutes les musiques que vous adorez; n'hésitez pas à entrouvrir la porte, ils vous attendent.

■ Feu d'artifice du nouvel an - Vendredi 1^{er} janvier 2010

Comme le veut la tradition de célébrer la nouvelle année avec un feu d'artifice, la municipalité vous accueille avenue Jean Jaurès (sous le parking de l'école primaire). Le feu sera tiré à partir de 18h00. L'occasion de se retrouver ensuite en famille ou entre amis autour d'un vin chaud qui sera offert à toute la population.



S.A.R.L. Lou Cantalou
Primeurs - Fruits - Légumes
Arrivage journalier
Ouvert du lundi au dimanche matin
Route de St Maximin - 13530 TRETS
04 42 61 55 16

PEYNIER infos

N° 39 - 4^{ème} trimestre 2009

Rédaction : Commission communication

Conception et réalisation : Stéphane RAPUZZI

Crédits photos : Stéphane RAPUZZI

Impression : Média Plus Communication

Z.I. Secteur C7 - Allée des Informaticiens - B.P. 75

06709 SAINT LAURENT DU VAR Cedex 2 - Tél. : 04 92 27 13 89

Mairie de Peynier - 9, Cours Albert Laurent - 13790 PEYNIER

Internet : <http://www.peynier.fr> - E-Mail : peynier.infos@ville-peynier.fr




TAXI SYLVIE PEYNIER
06 13 17 20 98
06 63 58 65 80
Tous Transports - Toutes Distances - Toutes Heures
Médical - Agréé Sécurité Sociale



Olivier SOUSA Architecte D.P.L.G.
Tél/Fax: 04 42 54 51 76
Port: 06 20 71 33 09
14, Lot. Les Mûriers
13 530 - TRETS
olivier-sousa@orange.fr



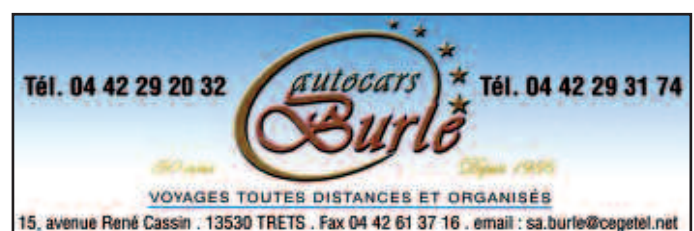
Flores
Services à domicile
Aide à la personne
• Ménage - Entretien maison
• Courses - Repassage
• Petits travaux - Jardinage - Plomberie
• Promenade d'animaux domestiques
• Préparation de repas
Avantages fiscaux déduction fiscale 30% à 5,5%
Tél. : 04 42 53 33 27 - Port. : 06 60 15 12 13
ZAC du Verdalaï - 13790 PEYNIER



AUTOSERVICE POLINACCI
Station Service - Nouveau "SUPER ETHANOL"
Livraison de fioul à domicile
Qualité supérieure
Tél. : 04 42 53 06 15
13790 PEYNIER



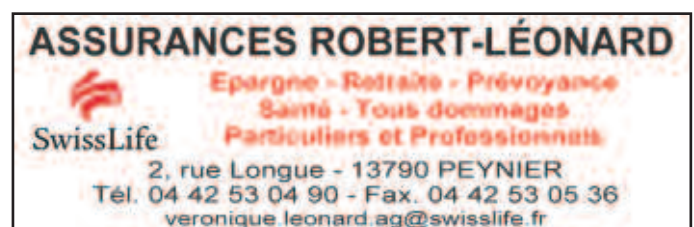
DUCOURNAU LOGISTIQUE
115, Rue de l'Arc - 13790 PEYNIER
Tél : 04 42 53 24 46 - Fax : 04 42 53 24 23 - www.ducournau.com



autocars Burle
Tél. 04 42 29 20 32
Tél. 04 42 29 31 74
VOYAGES TOUTES DISTANCES ET ORGANISÉS
15, avenue René Cassin - 13530 TRETS - Fax 04 42 61 37 16 - email : sa.burle@cegetel.net



Les DOREMI Ecole de chant
Contenu des cours :
Respiration, Vocalise, Méthode Alexander,
Prise du micro, Expression scénique théâtre,
Méthode océane....
Agréé FFPMI
10, avenue des Mûriers - 13790 PEYNIER - Tél. 04 42 53 10 52



ASSURANCES ROBERT-LÉONARD
Epargne - Retraite - Prévoyance
Santé - Tous dommages
Particuliers et Professionnels
SwissLife
2, rue Longue - 13790 PEYNIER
Tél. 04 42 53 04 90 - Fax. 04 42 53 05 36
veronique.leonard.ag@swisslife.fr